

REPONSE DU CONSEIL D'ETAT

à l'interpellation Florence Bettschart-Narbel et consorts – Mobilité linguistique : pourquoi le canton de Vaud est-il à la traîne ?

Rappel de l'interpellation

Le 14 décembre 2018, le Conseil fédéral a publié un rapport sur les échanges scolaires en Suisse. Il y constate que seuls 2 % des élèves participent au moins une fois, lors de leur parcours scolaire, à un projet d'échange.

Le canton de Vaud est particulièrement à la traîne dans ce domaine. Durant l'année scolaire 2016–2017, selon une statistique de Movetia — l'agence nationale en charge de la promotion des échanges et de la mobilité — 1270 élèves vaudois ont bénéficié d'un échange linguistique scolaire, sur les 125'000 enfants et jeunes annoncés lors de la rentrée 2016. Dans le canton du Valais, ce sont 2306 élèves qui, durant la même période, ont effectué un tel échange, sur environ 28'000 élèves.

Une langue étrangère s'apprend et s'assimile en la pratiquant. L'immersion est une des méthodes naturelles d'apprentissage et une excellente solution pour développer les compétences linguistiques. De plus, l'expérience dans une culture différente est particulièrement enrichissante pour les enfants et les jeunes.

Dans ce contexte, je prie le Conseil d'Etat de répondre aux questions suivantes :

- 1. Comment le canton explique-t-il son taux relativement bas d'échanges linguistiques en comparaison des autres cantons romands ?*
- 2. a) Le canton encourage-t-il les établissements scolaires, qu'ils soient primaires ou secondaires, à participer à des échanges linguistiques ?*
b) Si oui, de quelle manière ?
- 3. Le canton entend-il faire une campagne de promotion des échanges linguistiques ?*

*(Signé) Florence Bettschart-Narbel
et 32 cosignataires*

Réponse du Conseil d'Etat

Avant de répondre aux questions de l'interpellatrice, le Conseil d'Etat souhaite préciser que l'effectif global de l'enseignement obligatoire et post-obligatoire du Canton de Vaud (125'000 enfants et jeunes) est comparé, dans le texte de l'interpellation, au seul effectif de l'enseignement obligatoire du Valais (28'000 élèves). L'effectif comparable du Valais est en fait d'environ 52'000 enfants et jeunes (obligatoire et post-obligatoire).

Cela étant précisé, il répond comme suit aux questions posées :

1. Comment le canton explique-t-il son taux relativement bas d'échanges linguistiques en comparaison des autres cantons romands ?

Le Conseil d'Etat tient en premier lieu à souligner plusieurs points déterminants concernant la lecture des statistiques fournies par Movetia et les articles de journaux.

Après vérification et confirmation de Movetia, les chiffres évoqués ne sont pas complets et en partie inexacts, en raison de lacunes relatives à la récolte de données concernant le canton de Vaud. En effet, en ce qui concerne la Direction générale de l'enseignement post-obligatoire (DGEP) par exemple, les stages professionnels des apprenti-e-s vaudois-e-s ne sont pas mentionnés et le nombre de maturités bilingues semble incomplet également. Movetia annonce 253 mobilités en formation générale secondaire II, alors que le seul programme des maturités bilingues compte 579 élèves en immersion, essentiellement d'une année. Par ailleurs, ces statistiques ne reflètent pas la durée des échanges linguistiques qui peuvent varier de quelques jours à une année.

Il faut relever également les habituelles confusions dans l'usage des termes de mobilité, d'échanges ou de séjours linguistiques, ainsi que de mobilité confédérale ou internationale, auxquelles s'ajoute la différenciation à faire entre les échanges individuels et les échanges collectifs.

En outre, le classement des cantons compare entre eux des cantons bilingues et non bilingues, des petits et grands cantons, avec chacun leur réalité et leurs spécificités.

Ce nonobstant, le Conseil d'Etat partage l'avis selon lequel, dans le canton de Vaud, comme dans toute la Suisse, des progrès peuvent encore être réalisés, au regard notamment des recommandations émises par la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) dans son document *Stratégie sur la Mobilité, novembre 2017*. Avec l'aide de la Fondation nationale pour les échanges et la mobilité, Movetia, Vaud et d'autres cantons ont d'ailleurs redoublé d'efforts pour améliorer leurs offres et promouvoir toutes les différentes sortes d'échanges linguistiques possibles.

2. a) Le canton encourage-t-il les établissements scolaires, qu'ils soient primaires ou secondaires, à participer à des échanges linguistiques ?

b) Si oui, de quelle manière

Le Conseil d'Etat répond positivement à la première question et peut apporter les éléments d'explication suivants quant à la seconde.

Au niveau de l'école obligatoire, la Direction pédagogique de la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO) a produit un *Guide pratique des échanges linguistiques du canton de Vaud* qui est à disposition des établissements scolaires, sur commande. Il a été recommandé d'en avoir au moins deux exemplaires par établissement. Celui-ci donne de précieuses indications sur la manière de penser, de préparer, de vivre et d'exploiter au niveau pédagogique un échange avec une classe, ainsi que des fiches pratiques pour des activités clés en main.

Tous les enseignant-e-s sont en outre informé-e-s régulièrement, et par différents canaux (séances cantonales d'information, courriels aux directions, communiqués sur educanet², lettres d'info, dépliants, etc.) des programmes d'échange existants, des possibilités de soutien que Movetia met sur place, des classes en recherche de partenaire et autres offres à disposition.

Pour ce qui est des échanges individuels, une collaboratrice pédagogique a été nommée pour gérer le site Internet www.elev.ch et continuer de promouvoir ces échanges sur le temps de vacances (Allemagne, Autriche, Suisse alémanique et Tessin). A ce niveau, le canton de Vaud se situe en tête de classement par rapport aux autres cantons.

En parallèle, une procédure simple a été mise sur pied et communiquée sur le site de la DGEO, ainsi qu'aux directions et enseignant-e-s, pour des échanges individuels sur temps scolaire, en vertu de l'article 77 de la loi sur l'enseignement obligatoire (LEO), soit dans les classes de 10^e et 11^e.

Une nouvelle démarche est par ailleurs en cours avec le Tessin pour des échanges sur temps scolaire, soutenus financièrement par Movetia.

Du côté de la DGEP, en matière de mobilité et de bilinguisme, le choix de l'immersion et de la qualité a été privilégié, que ce soit au niveau de la formation professionnelle, en misant sur des stages de longue durée (3 à 12 mois) au sein d'entreprises à l'étranger, ou sur une année totale d'immersion au niveau de la formation gymnasiale, à l'étranger ou dans une autre région linguistique de Suisse. Ces programmes de maturité bilingue (allemand/anglais/italien) demeurent d'actualité et sont largement soutenus par la DGEP (652 étudiant-e-s en 2017-2018 et 661 en 2018-2019). Les stages en formation professionnelle ont également augmenté : ils sont en effet passés de 43 en 2015-2016 à 120 annoncés pour 2019-2020.

Un nouveau programme pilote de mobilité intra-suisse pour les futur-e-s enseignant-e-s est aussi développé avec le soutien de Movetia. Il a pour objectif de mettre en place des stages obligatoires dans une autre région linguistique pour les futur-e-s-enseignant-e-s. La Haute école pédagogique (HEP) Vaud en est partie prenante.

Enfin, parmi différents autres programmes de promotion, il y a lieu de noter encore le sommet sur les échanges qui s'est tenu début avril 2019 à Gstaad, dans le but d'augmenter le nombre d'échanges linguistiques par classe, du primaire au secondaire 2, dans cette région frontalière entre Vaud et Berne.

3. Le canton entend-il faire une campagne de promotion des échanges linguistiques ?

Le Conseil d'Etat est à nouveau en mesure de répondre positivement à cette question. Il réfléchit à donner un message clair aux partenaires concernés, en regard, en parallèle et en appui de tout ce qui est déjà mis en place sur le terrain.

L'idée est de créer des programmes d'échanges collectifs « clés en main », qui touchent un maximum d'élèves, pour aller dans le sens de la vision à long terme de la Stratégie suisse pour les échanges et la mobilité.

Les programmes visés sont, entre autres, des échanges par rotation et des camps de ski bilingues. Il est à noter qu'un projet d'échanges linguistiques sur la thématique du sport a déjà été préparé dans le cadre des Jeux olympiques de la jeunesse (JOJ) 2020.

L'objectif est également de mobiliser un-e référent-e par établissement, qui serait porteuse-eur de l'information et de l'encouragement à la mobilité.

S'y ajoute la volonté de développer des partenariats solides entre établissements de régions linguistiques différentes, afin de faciliter les démarches d'organisation d'échanges linguistiques réguliers.

La DGEP quant à elle a mis sur pied, depuis 2015, un programme de mobilité des apprenti-e-s et étudiant-e-s des Ecoles supérieures (ES) qui réunit plusieurs projets : de mobilité internationale financé par Movetia / de préfinancement cantonal / d'échanges confédéraux initié par l'EPCN / Swiss Mobility financé en grande partie par le SEFRI, en collaboration avec les cantons de Lucerne et du Tessin.

L'ensemble du programme de promotion est et sera encore largement communiqué aux directions des écoles professionnelles vaudoises et sur d'autres réseaux (journée de l'apprentissage, salon des métiers, réseaux sociaux, etc.).

Il est à noter enfin que la conférence latine de l'enseignement post-obligatoire a mis sur pied une commission de coordination intercantonale, afin de partager les informations, expériences et bonnes pratiques de mobilité. Le canton de Vaud y prend part de manière active et partage ainsi son expérience avec les autres cantons romands, dans le but de poursuivre l'amélioration de l'offre et de susciter encore davantage l'augmentation du nombre des élèves et jeunes en formation qui profitent de programmes de mobilité linguistique.

Ainsi adopté, en séance du Conseil d'Etat, à Lausanne, le 6 novembre 2019.

La présidente :

N. Gorrite

Le chancelier :

V. Grandjean